

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 Février 2024**

Date de convocation : 10/02/2024	L'an deux mille vingt-quatre le 15 février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mr Michel LEBouc, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Sylvie COUPE, Mr Anthony PRUNIER
Date d'affichage : 10/02/2024	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 10	
Votants : 14	

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN

Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

Mme Madeleine BARBELETTE donne pouvoir à Mr André PHILIPOT

Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS

N°5_2024

Achat du terrain en agglomération

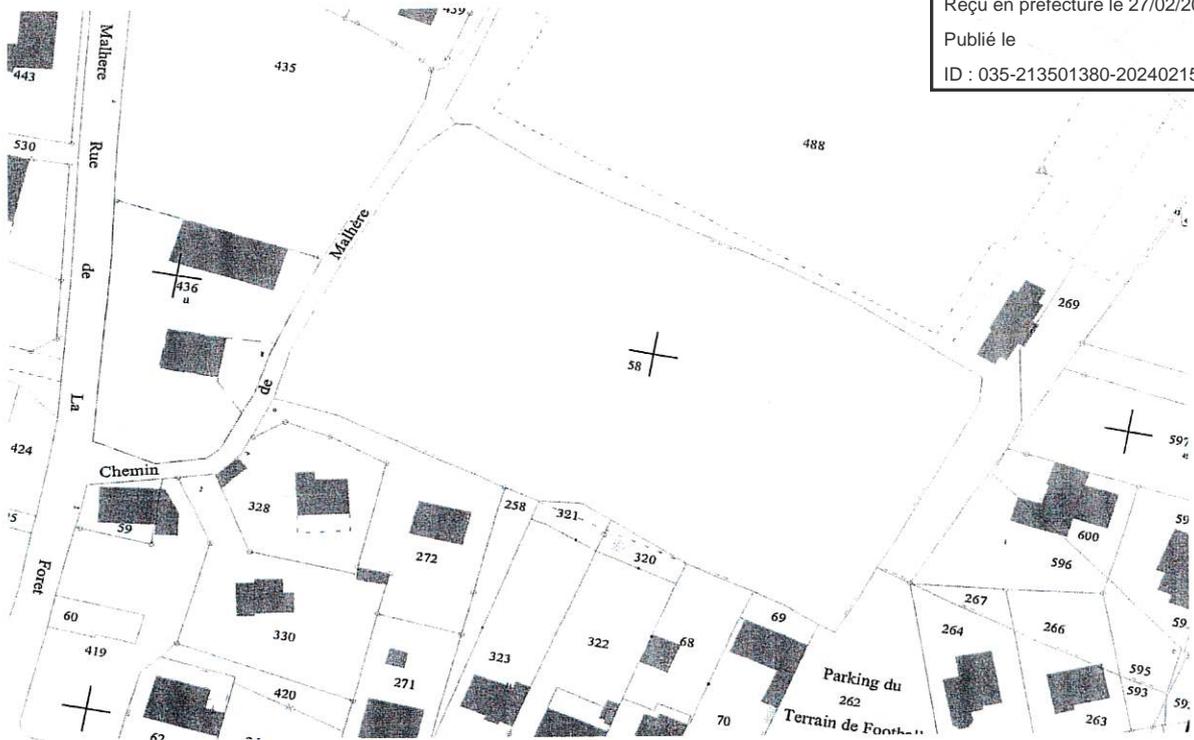
Monsieur le Maire présente un extrait du plan cadastral, de la parcelle cadastrée section AB n°58 d'une surface de 8 905 m². Les élus soulignent que ce terrain proche du terrain football est stratégique pour compléter les équipements existants

Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le

ID : 035-213501380-20240215-D5_2024-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** l'achat de ce terrain à 1.50 €/ m² en sachant qu'au PLU, ce terrain n'est pas constructible
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à négocier l'achat avec le propriétaire ou son représentant.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

